



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, 16 novembre 2017

### PANORAMA DE L'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE : L'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE REPRÉSENTE 18,9 % DE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE AU 3<sup>ème</sup> TRIMESTRE 2017

Les filières de production d'électricité renouvelable, à l'exception de l'hydroélectricité, affichent une production en augmentation de 20% par rapport à celle observée l'année précédente sur la même période. Les bénéfices de la dynamique des filières éolienne, solaire photovoltaïque et bioénergies sont altérés par une production hydraulique qui n'a pu rivaliser avec ses performances de l'an dernier, lorsque les conditions hydrologiques étaient particulièrement favorables. En conséquence, La production électrique des filières renouvelables du troisième trimestre 2017 diminue de 3% par rapport à l'année précédente.

661 nouveaux MW de puissance renouvelable ont été raccordés au cours du troisième trimestre 2017 et 2 305 MW sur une année glissante ; les filières solaire et éolienne cumulées représentant 95% de cette augmentation.

La puissance totale du parc de production d'électricité renouvelable s'élève, fin septembre 2017, à 47 525 MW et atteint désormais 92% de l'objectif 2018 entériné par la PPE (Programmation Pluriannuelle de l'Énergie).

Le parc éolien français atteint, désormais, 12 820 MW, avec 474 MW supplémentaires raccordés durant le troisième trimestre.

Sur les 12 derniers mois, la croissance du parc métropolitain s'accélère (+14,5%) avec 1 627 MW raccordés aux réseaux. La filière éolienne a produit durant cette période 21,5 TWh, volume légèrement inférieur à celui observé sur la période précédente (-2,7%), mais laissant transparaître une forte reprise au dernier trimestre : +43% par rapport à la même période 2016. Cette relance compense la production moindre observée lors du deuxième semestre 2016 et du premier trimestre 2017, due aux conditions météorologiques défavorables.

Durant les 12 derniers mois, l'énergie éolienne couvre 4,5% de la consommation électrique française, et le parc éolien atteint désormais 86% des objectifs fixés à la filière par la PPE à l'horizon 2018.

La puissance des **installations solaires photovoltaïques** raccordées fin septembre s'élève à 7 239 MW, avec 170 MW raccordés durant le troisième trimestre. Sur les 12 derniers mois, le parc métropolitain progresse de 8,6% avec 574 MW raccordés. Si le volume raccordé durant ce dernier trimestre est plus faible que celui raccordé au deuxième trimestre 2017 (190 MW), il reste supérieur à celui observé sur la même période l'année précédente (+56 MW). Cette dynamique traduit les premiers effets, qui seront amenés à s'amplifier dans les prochaines périodes, des appels d'offres planifiés dans le cadre de la PPE. Sur une année glissante, les installations solaires photovoltaïques ont produit 9,2 TWh, un chiffre en augmentation de plus de 13 % par rapport à la période précédente. L'énergie solaire photovoltaïque représente 1,9 % de la consommation. Le parc atteint 71 % des objectifs fixés à la filière pour 2018.

Le parc de la filière **bioénergies électriques** s'élève fin septembre à 1 947 MW, avec 13 MW supplémentaires raccordés durant le troisième trimestre. Le taux de croissance du parc est de 2,6% (+50 MW) sur les 12 derniers mois.

Sur cette même période, la production de bioénergies augmente de 5% par rapport à l'année précédente pour atteindre 6,9 TWh injectés sur les réseaux électriques. Elle couvre 1,4% de la consommation électrique en moyenne sur les 12 derniers mois. Le parc bois-énergie a atteint les objectifs fixés à la filière à l'horizon 2018 et représente 76 % du scénario bas 2023.

Le **parc hydraulique** reste stable et représente une puissance cumulée de 25 519 MW. L'énergie produite par la filière sur les 12 derniers mois s'élève à 48,7 TWh, en baisse par rapport à la période précédente (-17%). Cette tendance transparait aussi dans les derniers chiffres trimestriels avec 9,5 TWh produits au troisième trimestre (-18% par rapport à la même période l'année précédente). L'hydroélectricité a couvert 10,1% de l'électricité consommée durant les 12 derniers mois.

Une publication trimestrielle qui mesure l'avancée de la transition énergétique

*Pour répondre aux objectifs de la transition énergétique, de porter à 40% la part des énergies renouvelables dans le mix électrique en 2030, les réseaux de transport et de distribution continuent d'évoluer pour permettre l'intégration de la production d'électricité renouvelable tout en garantissant la sécurité et la sûreté du système électrique, ainsi que la qualité d'alimentation des consommateurs.*

Le Panorama de l'électricité renouvelable est élaboré par RTE, le Syndicat des énergies renouvelables (SER), Enedis et l'Association des distributeurs d'électricité en France (ADEeF).

[Télécharger le Panorama de l'électricité renouvelable au 30 septembre 2017](#)

-----  
Contacts presse :

SER - Françoise JOUET : 01 48 78 05 60 – 06 45 33 57 47

RTE -Service presse : 01 41 02 25 31

Enedis - Service de presse : 01 47 74 75 98

ADEeF – Christophe CHAUVET : 03 23 36 20 70